HOMMAGE Jean Raux, l'Europe au cœur

RÉSUMÉ > La disparition du professeur Jean Raux, le 23 décembre 2013, a suscité une réelle émotion qui a largement dépassé les milieux universitaires rennais. Fondateur de « l'École de Rennes de droit communautaire », Jean Raux avait contribué à créer une filière d'excellence autour des questions européennes. Engagé dans la cité et animé de convictions humanistes, il a marqué plusieurs générations d'étudiants et d'enseignants. Rédigé par ses collègues et amis pour Place Publique, cet article collectif revient sur une vie riche d'engagements et de projets.



TEXTE > ENSEIGNANTS ET ANCIENS ÉTUDIANTS DE JEAN RAUX

a scène se déroule le 25 juin 2013. Devant l'entrée des locaux flambant neufs du Centre d'Excel-🛮 lence Jean Monnet, un petit homme coiffé d'un panama sourit sous les applaudissements d'une foule visiblement émue du moment partagé. Élus, universitaires, anciens étudiants, ils sont nombreux à avoir souhaité manifester ainsi leur amitié et leur profonde gratitude à Jean Raux. Malgré la maladie contre laquelle il se bat depuis vingt ans, et la fatigue permanente qui limite ses déplacements, le Professeur a tenu à honorer de sa présence l'inauguration du bâtiment qui porte désormais son nom. Ce sera, pour beaucoup, la dernière image publique qu'ils conserveront de cet inlassable défenseur de la cause européenne. Six mois plus tard, l'annonce de son décès, le 23 décembre, suscite une réelle émotion qui dépasse largement les cercles universitaires rennais.

Pionnier du droit européen

Né en août 1936, Jean Raux a fait toute sa carrière à l'université de Rennes et s'est vite imposé comme l'un des pionniers du droit européen. Pour la première fois en France, dans les années 1960, la faculté de

droit met en place des recherches et des enseignements dans cette discipline nouvelle, à l'initiative du Professeur Pierre-Henri Teitgen. En 1962-1963, Jean Raux, alors doctorant et assistant à la Faculté de droit de Rennes depuis trois ans, dispense un cours sur les organisations européennes. En 1964, il crée un cours sur les « Relations extérieures des Communautés Européennes » dans le cadre du DES de Droit Public. La même année, il obtient son doctorat d'État sur « les relations extérieures de la Communauté Économique Européenne », thèse pour laquelle il recevra le prix de thèse de la faculté et sera lauréat d'une bourse des Communautés Européennes.

En 1966, Jean Raux fonde le Centre de Recherches Européennes de Rennes (CEDRE)- reconnu par le CNRS dès les années quatre-vingt, aujourd'hui rattaché à l'Institut de l'Ouest: Droit et Europe (UMR CNRS 6262), ainsi qu'un centre de documentation européenne qui constitue désormais l'une des bibliothèques spécialisée en droit européen les plus riches de France (voir encadré).

En 1971, il crée le Diplôme d'Études Supérieures de Droit Public Européen qui deviendra le DEA de



droit communautaire en 1980, puis en 2004 le « Master droit de l'Union européenne et droit de l'OMC ». Il le dirigera jusqu'en 1995 avant d'en confier la direction au Professeur Joël Lebullenger. Environ 650 étudiants ont bénéficié de cette formation depuis sa création.

Rayonnement international

En 1992, Jean Raux obtient l'une des premières Chaires européennes Jean Monnet. En 1998, c'est sous

son impulsion que naît un Centre d'études pluridisciplinaires sur l'Union européenne, connu aujourd'hui sous le nom de « Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes » (voir encadré ci-contre). En 2000, il prit sa retraite et devint Professeur émérite.

Au-delà de ses responsabilités académiques à la Faculté de droit de Rennes, il fut aussi notamment membre du jury de l'ENA et Président de la CEDECE, importante société savante en droit de l'Union européenne. Son rayonnement international l'amena à assurer de nombreux enseignements et séminaires à l'étranger, dans de nombreuses universités d'Europe du Nord, du Sud, de Russie, et jusqu'au Kazakhstan! Il fut aussi Professeur au Collège d'Europe de Bruges (1986-1993).

Citoyen engagé et militant associatif

L'universitaire reconnu fut aussi un citoyen engagé. Jean Raux avait rejoint le Parti Socialiste en 1973. Il fut adjoint du maire de Rennes Edmond Hervé durant deux mandats, de 1983 à 1995, délégué aux relations internationales et aux affaires européennes. Selon les propres termes d'Edmond Hervé qui lui rendit hommage en 2012 lorsque Jean Raux devint Président d'honneur du Mouvement européen d'Ille-et -Vilaine, il fut « l'avocat des Droits de l'Homme » au sein du conseil municipal. Il participa « à l'écriture d'une doctrine des jumelages, de la coopération décentralisée et des relations internationales entre collectivités territoriales ». Il fut également « un médiateur » qui initia notamment la création de la Maison Internationale de Rennes (MIR) en 1984. Après la fin de ses mandats, Jean Raux fut un militant associatif infatigable et à l'origine de plusieurs associations rennaises parmi lesquelles Europe-Rennes 35 et la section d'Illeet-Vilaine du Mouvement européen.

Universitaire humaniste

Tous ses étudiants le confirment : Jean Raux a su transmettre à ses élèves un savoir académique d'excellence, doublé d'un « savoir être » fait d'exigence personnelle, de dépassement de soi, de passion et de dévouement pour la chose publique. Une véritable leçon de vie ! « C'était un passeur et un fédérateur d'idées et de projets.

Jean Raux lors de l'inauguration du bâtiment qui porte son nom, le 25 juin 2013.



Créé en 1998 à l'initiative de Jean Raux, le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes figure parmi les centres pionniers mis en place par la Commission Européenne afin de permettre l'émergence de pôles scientifiques de recherches multidisciplinaires sur l'Europe. Il est aujourd'hui considéré par la Commission comme un centre de référence au plan international. En 2005, labellisé une deuxième fois par la Commission sous l'appellation de « Centre d'excellence Jean Monnet », le CEJM devient un Centre interétablissement réunissant les deux Universités de Rennes, ainsi que l'ENS Cachan Antenne de Bretagne à partir de 2008 et Télécom Bretagne à partir de 2011. Sous la direction de Catherine Flaesch-Mougin, il sera labellisé pour la troisième fois par la Commission en 2011.

En juin 2013, désormais dirigé par Danielle Charles-Le Bihan, Professeur à l'Université Rennes 2 et titulaire d'une Chaire européenne Jean Monnet, le CEJM a emménagé dans de nouveaux locaux baptisés « Espace Jean Raux », attenants à la bibliothèque universitaire rénovée du campus centre (droit-économie-gestion-science politique).

De nouveaux projets (recherche et enseignement avec le Canada, recherche et formation avec l'Asie, participation au Centre de formation de fonctionnaires nationaux et des intégrations régionales d'Afrique de l'Ouest à Ouagadougou...) sont d'ores et déjà engagés. Ils seront largement favorisés par les possibilités d'accueil de chercheurs étrangers dans les nouveaux locaux et les facilités offertes par la future salle de télé présence de l'espace Jean Raux, prévue cette année. À noter enfin que les écoles militaires de Saint Cyr Coëtquidan devraient prochainement devenir membres du Centre lors de la transformation du CEJM en Groupement d'Intérêt Scientifique.

Son attitude imprégnée d'esprit d'équipe et de solidarité, excluait tout comportement mandarinal. S'y ajoutait une autre qualité humaine précieuse : une grande tolérance à l'égard des autres et de leurs idées ; mais, une tolérance exigeante elle aussi, et non pas complaisante », soulignent plusieurs de ses collègues et amis.

Directeur de thèse hors pair

Au cours de sa carrière, Jean Raux a dirigé 44 thèses et il a assuré la direction de plus de 200 mémoires de DEA/Master 2. Ce Maître inoubliable a fait découvrir à ses élèves un nouvel archipel du droit qui, dans les années 60-70, n'en était qu'à ses balbutiements et n'avait pas encore acquis la reconnaissance parmi les autres disciplines juridiques. Véritable « père fondateur » d'une École rennaise de droit communautaire qui jouit désormais d'une notoriété internationale, ce pédagogue disponible et accessible a formé des générations d'étudiants. Ceux-ci occupent aujourd'hui de hautes fonctions dans les institutions locales, nationales et européennes, dans les instances universitaires, dans les cabinets d'avocats et dans les entreprises.





Dès le début des années soixante, Jean Raux a souhaité réunir à Rennes la documentation officielle des Communautés Européennes et créer une bibliothèque à l'usage des chercheurs et étudiants spécialisés en droit communautaire. Labellisée Centre de Documentation Européenne (CDE) par la Commission européenne, la bibliothèque du Centre de Recherches Européennes compte aujourd'hui 16 000 ouvrages, de nombreuses revues spécialisées, ainsi qu'environ 800 mémoires et thèses de Doctorat en droit de l'Union européenne.

TÉMOIGNAGES

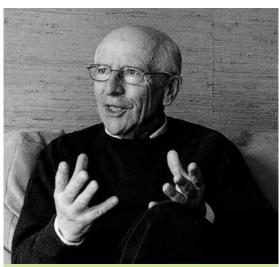
Bien triste nouvelle pour un ancien étudiant parmi tant d'autres que Jean Raux a éveillé à la conscience du droit communautaire. C'est incroyable tout ce qu'il a pu faire à partir de ce fameux 4° étage de la fac de droit de Rennes! Merci. »

Olivier Prost. Avocat à Bruxelles

Une grande émotion et un profond respect pour un grand homme du savoir qui a su insuffler la passion de l'Europe et du droit communautaire à des générations d'étudiants. Puisse son esprit nous guider pour préserver cet acquis communautaire qui risque d'être malmené dans une Union en plein bouleversement! Merci Jean. »

Pascal Kerneis, Directeur du European Services Forum (ESF) et Clarisse Martin. Directeur du Conseil des notariats de l'Union européenne.

À l'écoute, efficace et chaleureux : tels sont les mots qui viennent à l'esprit lorsque l'on pense au directeur de thèse que fut Jean Raux pour nombre de ses doctorants. Il guidait sans rien imposer. D'un propos imparfaitement formulé ou mal affûté, il savait souvent faire naître une idée claire. Grâce à son approche de l'intégration européenne, il ouvrait des pistes de réflexion renouvelées. Il savait aussi redonner confiance dans les périodes de doute que traverse inévitablement celui ou celle qui s'engage dans ce « voyage au long cours » qu'est la thèse. Il était un vrai Maître. » Christine Delcourt, maître de conférences, Faculté de droit de Rennes, ancienne doctorante de Jean Raux.



Un chercheur prolixe et visionnaire

Pionnier avec sa thèse sur le Droit des relations extérieures de la Communauté économique européenne, Jean Raux a été le promoteur d'une lecture intégrée du droit de l'Union européenne, sans compartiment. Il a écrit et dirigé plusieurs ouvrages et publié environ 88 articles et contributions. Audelà des aspects quantitatifs, il faut retenir le chercheur créatif qui, le premier, a parlé en France d'un traité fondamental pour l'Union européenne, jugeant la référence à la constitution prématurée à l'époque pour qualifier l'acte fondateur de l'Union européenne. Au sein du CEDRE, il a développé et structuré les recherches en s'appuyant sur une analyse téléologique et systématique des traités inspirée des méthodes d'interprétation de la Cour de Luxembourg. Il a su montrer que chaque action, chaque politique de l'Union (commerce, agriculture, environnement, mer...) ne pouvait être comprise qu'à la lumière de toutes les autres et devait être abordée selon une approche systémique.